

INITIATIVES POUR L'INTEGRATION DU GENRE DANS LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES A MADAGASCAR

NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE



UN PAYS FRAGILISE PAR LES ALEAS CLIMATIQUES

Madagascar figure parmi les pays les plus vulnérables au monde, sa position géographique l'expose aux différents aléas climatiques tels que les cyclones tropicaux. En moyenne, 2 à 3 cyclones traversent la Grande Ile chaque année, laissant des dégâts considérables que le pays a du mal à réparer.

Les régions des côtes Est et Sud Est sont des zones aux cyclones tropicaux comme elles forment leurs points d'atterrissage. Il est constaté qu'au fil des années, les cyclones qui traversent la Grande Ile deviennent de plus en plus intenses. Batsirai a été certainement l'un des plus forts de la dernière décennie. 90% de la ville de Mananjary a été ravagé en 2022. Les pertes économiques s'élevaient à 2.176.988.546 USD selon les estimations du logiciel Tropical Cyclone Explorer de l'ARC, avec 6.174.337 personnes touchées. Notons que le modèle ne calcule pas les pertes indirectes et les dommages causés par les inondations.

Les fortes pluies engendrées par les cyclones ainsi que la durée de leur passage sont à l'origine des inondations dans plusieurs localités, notamment sur les hautes terres. Le fait que la période cyclonique vient juste après la saison des pluies complique les situations.

Quant au Grand Sud de l'île, il est caractérisé par la sécheresse. Pour le cas de Madagascar, la sécheresse a deux origines : d'abord il y a l'origine météorologique marquée par la faible fréquence des pluies, et il y a l'origine hydraulique qui consiste à l'insuffisance des ressources en eau. A cela s'ajoute un autre phénomène qui ne touche que le Sud et devient de plus en plus fréquent, c'est la tempête de sable. Pour le moment, aucune mesure conventionnelle n'a été adoptée pour aborder ce phénomène alors que les dégâts qu'il cause sont de plus en plus conséquents.

L'agriculture et l'élevage qui sont les principales activités des malagasy majoritairement paysans sont touchées par

ces événements climatiques. Ils intensifient la pauvreté, la famine et la malnutrition dans plusieurs communautés. Selon l'analyse de la malnutrition aiguë de l'IPC (Integrated food security Phase Classification) publiée en août 2023, 458 660 enfants de 6 à 59 mois et 29 500 femmes enceintes et allaitant seront dans une situation de malnutrition aiguë et auront besoin d'un traitement pour la période de juin 2023 à avril 2024 ; dans le Grand Sud, il y a un risque d'à peu près 262 208 cas de malnutrition aiguë, dont 63 199 enfants malnutris sévères et 199 009 cas de malnutrition aiguë modérée. L'étude réalisée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Financement de la Gestion des Risques et des Catastrophes (GRC) à Madagascar a révélé que 1,6 millions de personnes vivent dans une situation d'insécurité alimentaire, et que les catastrophes sont à la source d'une perte économique estimée à 400 millions de dollars par an, soit 4% du PIB annuel.

Les personnes à faible revenus sont les plus vulnérables aux catastrophes ; elles comprennent les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant dans une situation d'handicap et les groupes minoritaires. Ce sont les personnes qui sont essentiellement considérées comme étant des victimes lors de passage des catastrophes, et cela pour différentes raisons : leur accès à l'information est limité ainsi, elles ont plus de risque de ne pas être informées à temps ou de ne pas avoir toutes les informations nécessaires pour prendre les mesures de préparation, elles sont plus exposées aux maladies causées par les catastrophes, elles ont une faible capacité de relèvement, etc. Ces groupes de personnes sont les bénéficiaires prioritaires dans toutes les interventions, mais sont rarement responsabilisées dans le cycle de la GRC et de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC), elles ne sont pas consultées même pour des sujets qui les concernent directement.

DES AVANCEES DANS LA PROMOTION DE LA FEMME

Madagascar a connu des progrès en matière de considération de l'égalité de Genre, toutefois, des efforts restent encore à faire. La hausse du nombre de femmes nommées dans les postes de décision est constatée, le nombre de celles qui se portent candidates dans les postes électifs augmente également. Durant le précédent mandat des députés, la présidence de la Chambre Basse a été assurée par une femme, ce qui constitue une grande avancée pour un pays comme Madagascar. Aussi, au niveau du bureau permanent, le bureau compte 7 femmes sur 12 si elles n'étaient que 2 lors du précédent mandat. Concernant les candidatures féminines, une baisse a été constatée lors des législatives de cette année 2024 ; sur les 473 candidatures enregistrées, 80 étaient des femmes ; alors qu'en 2019, elles étaient 113 sur 810. Parmi les 80 candidatures, seulement 43 sont issues des partis politiques. Cela peut traduire la faible taux de représentativité des femmes au sein des partis.

Une hausse remarquable a été constatée lors de la dernière nomination des membres du gouvernement le 22 Août 2024, sur 29 membres, 12 sont des femmes.

Le chef de l'Etat malagasy lui-même a insisté sur son engagement à promouvoir l'égalité de genre lors de la proclamation.

Concernant les cadres légaux, la loi sur l'égalité homme-femme est en cours d'élaboration. Ce texte cadrera toutes les actions et activités à entreprendre pour la promotion de la femme.

L'adoption de la loi portant sur la lutte contre les Violences Basées sur le Genre marque un grand pas pour la Grande Ile. Grâce à cette loi, il est plus facile d'identifier et de cadrer les types de violence que subissent les femmes ainsi que les sanctions y afférent.

GENRE ET GRC/RRC, ENCORE DES EFFORTS A DEPLOYER

L'insuffisance de données ventilées accessibles complique le suivi et l'évaluation des réalisations faites en matière de Genre. En principe, la coordination des interventions doit être assurée par le Ministère de la Population et de la Solidarité ainsi que le Bureau National de la Gestion des Risques et des Catastrophes, mais en cas d'absence d'obligation de rendre compte, les acteurs ne sentent pas contraints de le faire.

La disparité de la compréhension du concept Genre et/ou égalité de Genre, voire même la non compréhension, par les acteurs de la GRC/RRC peut être un handicap. En effet, il a été relevé que théoriquement, tout le monde comprend la notion, mais lorsqu'il s'agit de la mettre en pratique, il est difficile de mettre en place une approche plus percutante. A première vue, cela ne devrait pas constituer un problème mais c'est dans la planification que cela devient compliqué, car il est difficile d'identifier les cibles et les besoins ainsi que les priorités.

Par ailleurs, le genre est encore perçu comme étant un accessoire et non un domaine à part entier. Il est donc négligeable et peut être totalement ignoré, sauf pour les projets financés par les partenaires qui établissent la dimension genre comme étant une des conditions d'octroi de financement. L'insuffisance de l'engagement de la part des acteurs pourrait ainsi handicaper les interventions étant comme ils ne sont pas convaincus de ce qu'ils entreprennent.

Le faible accès des femmes aux mécanismes financiers constitue un frein à leurs capacités de résilience face aux aléas. Comme dans beaucoup de communautés patriarcales, à Madagascar, on pense que la place des femmes se trouve au foyer et que leurs rôles tournent autour des tâches ménagères, ce qui ne

leur laisse pas beaucoup de temps pour des activités économiques. Aussi, comme leur accès aux informations et à l'éducation est assez bas, leur chance de trouver les ressources financières nécessaires pour démarrer une activité est mince. Le Gouvernement malagasy mise sur l'inclusion financière et a une stratégie nationale y afférente, et dont l'objectif a été d'atteindre le taux d'inclusion financière à 45% en 22%. Cette stratégie a prévu une campagne d'éducation financière auprès des ménages dans le but d'aider les consommateurs à trouver les offres adaptés à leurs besoins. Cependant, le niveau de l'inclusion financière reste relativement faible et n'est pas encore équitablement réparti sur tout le territoire national. Des Organisations Non Gouvernementales, afin de soutenir la résilience des communautés et population vulnérables, ont initié des groupes d'épargne dans les zones rurales et non desservies. Grâce à ce dispositif, les membres peuvent faire des emprunts à l'interne et profiter des bénéfices.

En tant que membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies, Madagascar s'est engagé dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. Cela s'est traduit dans les politiques et stratégies nationale de la GRC/RRC. Madagascar dispose d'une politique nationale et une stratégie nationale de GRC ainsi qu'un plan d'action nationale. Ces instruments insistent sur l'intégration du Genre dans la GRC/RRC toutefois, cette thématique y est traitée d'une manière très vague, sans précision des actions concrètes à entreprendre. L'inexistence d'une obligation de rendre compte des actions engagées par chaque acteur ne permet pas de suivre et évaluer les efforts déployés par Madagascar.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES POUR LE GOUVERNEMENT ET LES PARTENAIRES

1- Renforcer les capacités et les compétences en matière d'intégration de Genre et de Genre et GRC/RRC

- ✓ Le Ministère de la Population et de la Solidarité et Partenaires techniques devraient renforcer les capacités des responsables au niveau des démembrements du ministère en charge du Genre.
- ✓ Les partenaires tels que Africa Disaster Risk Financing program (ADRFi), African Risk Capacity (ARC), le Bureau National de la Gestion des Risques de Catastrophe (BNGRC), etc. devraient former les acteurs en Gestion des Risques de Catastrophe (GRC) en matière de Genre et GRC, Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) et former les associations des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables en GRC/RRC et informer les femmes et les jeunes sur leurs rôles dans la GRC/RRC et les sensibiliser à prendre leurs responsabilités dans le cycle de la GRC.

2- Adopter de manière systématique la prise en compte de la diversité de genre, sexe, âge et habilité lors des collectes de donnée

- ✓ Les acteurs politiques et les partenaires devraient assurer que tous les groupes de personnes soient consultés et pris en compte lors des collectes de données et doivent favoriser le partage des données entre les acteurs, et renforcer la synergie pour la mise en place d'une base de données unique désagrégée et ventilées.
- ✓ L'Institut National de la Statistique (INSTAT) devrait renforcer les capacités des acteurs en GRC en collecte et traitement de données sensibles au Genre.

3- Renforcer la participation des femmes dans la GRC

- ✓ Les acteurs politiques et les partenaires devraient renforcer la collaboration et la responsabilisation des structures villageoises existantes et capitaliser, partager et dupliquer les bonnes pratiques en matière de genre et GRC/RRC et soutenir les initiatives locales axées sur la résilience des femmes et de tous groupes vulnérables.
- ✓ Que les partenariats entre ARC, ADRFi, BNGRC se concentrent sur la capitalisation du leadership des femmes et des jeunes pour renforcer la résilience communautaire.

4- Promouvoir et renforcer l'accès des groupes vulnérables aux financements des risques

- ✓ Le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Population et de la Solidarité et des partenaires devraient renforcer la sensibilisation sur l'indépendance financière des femmes et la lutte contre la violence économique, sensibiliser et former les femmes pour oser entreprendre et approcher les institutions financières
- ✓ Le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Population et de la Solidarité et des partenaires devraient ainsi faciliter l'accès des femmes aux financements des risques.
- ✓ Que les acteurs politiques, les partenaires, les institutions gouvernementales et non-gouvernementales soutiennent les activités et actions d'autonomisation et de résilience des personnes vulnérables, autres que les femmes.

